

Ecole →

# Sainte

Ecole Publique  
CELESTIN ROSSIGNOL  
1907 - 1995

21-05-1990

# Croix



Bulletin Municipal 2010



*Les membres du conseil municipal ont le plaisir de vous faire parvenir le bulletin 2010.*

*Il nous permet de faire le bilan de l'année écoulée et de présenter les projets à venir de notre collectivité. Nous souhaitons la bienvenue à tous ceux qui se sont installés dans notre commune.*

*Les travaux prévus en 2009 ont été réalisés. Grâce à une bonne maîtrise des charges de fonctionnement ces investissements ont pu être autofinancés.*

*Vous trouverez les projets 2010 dans les pages suivantes. Je souhaite féliciter l'ensemble du personnel communal, les responsables d'associations et tous les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour animer notre charmante localité.*

*C'est grâce à l'effort de tous que Sainte-Croix restera une commune où il fait bon vivre.*

*Bonne lecture.*

*Le Maire,  
Raymond Bonestebe*

#### 20<sup>E</sup> ÉDITION DU BULLETIN MUNICIPAL

Le bulletin municipal a 20 ans.

Le 1<sup>er</sup> numéro retraçant l'année 1989 a été distribué en 1990.

Les premières années la couverture était en noir et blanc, les textes tapés à la machine.

L'impression est depuis le début confiée à un imprimeur, les procédés techniques ont évolué et permettent une présentation plus aérée.

Nous nous efforçons de vous offrir un bulletin agréable à lire. N'hésitez pas à nous donner votre avis sur les informations que vous souhaiteriez y trouver.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## MAIRIE

Le Bourg - 12260 STE-CROIX

Tél. 05 65 81 61 86 - Fax : 05 65 81 53 94

mairie-ste-croix@wanadoo.fr

*Horaires d'ouverture :*

*Lundi/Mardi : 9h - 12h et 13h30 - 17h*

*Mercredi : 14h - 17h*

*Jeudi : 9h - 12h et 14h - 17h*

*Vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h*

## ECOLE PUBLIQUE CÉLESTIN ROSSIGNOL

Le Bourg - 05 65 81 74 84

Mail : 0120650S@ac-toulouse.fr

## DÉCHETTERIE

05 65 29 20 72

*Horaires d'ouvertures :*

*Lundi : 14h - 18h*

*Mardi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h*

*Samedi : 8h - 13h*

L'accès est gratuit pour les particuliers domiciliés sur le territoire de la communauté de communes, il vous suffit de présenter le badge (disponible en mairie); pour les professionnels, contacter la déchetterie.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ZA des Grèzes 12260 Villeneuve

05 65 81 68 28 - villeneuvois@orange.fr

Site Internet : [www.villeneuvois.eu](http://www.villeneuvois.eu)

*Horaires d'ouverture :*

*du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h*

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL

### DES EAUX DE FOISSAC/SPANC

Le Garric 12260 Foissac - 05 65 64 66 88

## CENTRE DE LOISIRS DE VILLENEUVE

05 65 81 67 02 - clshvilleneuvois@orange.fr

## POMPIERS 18

## SAMU 15

## GENDARMERIE 17

## EDF : DEPANNAGE 0810 203 835

## ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

Séverine BARRIERE 05 65 45 70 60

Claire COQUELIN 05 65 29 39 34

Marinette LABORIE 05 65 81 65 05

## PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Les mardis après-midi une assistante sociale assure une permanence à la mairie de Villeneuve de 14h à 16h30.

## GÎTES RURAUX

**La Teule** Suzette Bès 05 65 81 63 87

**Mas de Fournier** Liliane Bonestèbe 05 65 81 62 35

**La Garrigue** Régine Calvet 05 65 81 68 81

**La Maurenque** Daniel et Marie-Angèle Delpech  
05 65 29 68 50 ou 06 11 27 53 76

**Sévenet** Francis Durrieu 05 61 47 81 92  
06 11 67 91 17

**Le Cros** Arlette Esteve 05 65 81 65 35

**Seriols** André Lauriac 05 65 81 62 70

**Fréjaviolle** Michel Lenoir 05 65 29 76 57

**La Bouyssonie** Marie-Claude Lézouret 05 65 81 50 79

**La Valette** Bernard Couderc 05 65 45 42 91

**Marin** Roland Vinel 05 65 81 61 84

## LOCATION DES SALLES COMMUNALES

### Cénac

Habitants 152 euros

Extérieurs 259 euros

Associations 76 euros (si utilisation de la cuisine)

**Caution :** 460 euros

**Réservations** M<sup>me</sup> Claudine LAURENS au 05 65 81 70 61

### Marin

Habitants 76 euros

Extérieurs 120 euros

Associations salle gratuite

**Caution :** 305 euros

**Réservations :** s'adresser à la mairie.

Pour les tables et les bancs s'adresser à M<sup>me</sup> DELBES au 05 65 81 73 48.

### Sainte-Croix

Habitants 50 euros

Extérieurs 100 euros

Associations salle gratuite

Supplément de 20 euros pour le chauffage du 15 octobre au 15 avril.

Cette salle ne peut être utilisée que pour des repas froids.

**Caution :** 305 euros

**Réservations** M<sup>me</sup> Sylvie TEYSSÉDRE au 05 65 81 51 43.

## SITES INTERNET UTILES

### service-public.fr

Site officiel de l'administration française, ce site vous permet d'avoir des informations sur vos démarches administratives et autres.

### cadastre.gouv.fr

Site de consultation du cadastre de toutes les communes de France.

## HÔTEL-RESTAURANT

Frédéric AUSSET 05 65 81 65 58

## BOULANGERIE-PÂTISSERIE TABAC JOURNAUX

Philippe CLAUZEL 05 65 81 61 87

## ARTISANS - ENTREPRISES - SERVICES

### Achat et vente de gibiers

SARL Gibier des Causses 05 65 81 68 50

### Artisan polyvalent

Jean-Pierre BOSCUS 05 65 45 11 71

### Affûteurs

Jean-Pierre GALAN 05 65 81 62 87

### Aveyron Serres Equipements

Thierry ALADEL 05 65 45 70 17/06 87 32 72 74

### Carreleur, Multi Services

Philippe LAURENS 06 62 58 22 84

### Destruction nids de guêpes, Frelons — Ramonage

Sébastien LAGARRIGUE 05 65 81 72 65/06 20 25 13 51

### Entretien espaces verts, travaux divers

Jacques VIVEN 06 14 18 62 49

### Fabrication de mobilier en bois

Bruno HARDOUIN 05 65 29 58 07

### Forage et sondage

Géo Forage 05 65 45 79 32

### Maçon bâti ancien

Nicholas POWELL 06 20 55 10 40

### Maçon, construction bâtiment

Entreprise ROYER 09 63 07 74 10

### Matériaux composites

BMC: Biven Matériaux Composites 05 65 81 51 66

### Marchand ambulant

Chantal MEME 05 65 45 31 20

### Menuisier

Bertrand BOSCUS 06 32 57 60 13

### Négociant en bestiaux

Gilles DELPERIE 05 65 81 51 09

### Paysagiste

Olivier MARCQ 05 65 81 66 32

### Peinture décorative

Laurence CADENET 05 65 45 56 36

### Pension canine

Julie GIBERGUES 05 65 81 78 84/06 24 32 17 23

### Plomberie – Chauffage - Electricité

David TRANIER 05 65 45 17 62

### Serrurier

Jean BES 05 65 81 63 87

### Travaux forestiers

Jean-Luc BADUEL 05 65 81 78 18

### Travaux publics

MAZARS Frères 05 65 45 29 44/06 84 37 00 30

### Travaux publics, travaux agricoles

Jean-René RICARD 05 65 81 67 18

Trois nouvelles entreprises ont été créées sur notre commune en 2009 :

- Peinture décorative: Laurence CADENET
- Fabrication de mobilier en bois: Bruno HARDOUIN
- Maçon, construction bâtiment: Entreprise ROYER

Le restaurant tenu par Anne-Marie AUSSET a été repris par son fils Frédéric au 1er janvier 2010. Nous souhaitons à tous la bienvenue.



# BUDGET PRINCIPAL 2010

Les taux d'imposition pour l'année 2010 seront les suivants :

- Taxe d'habitation : 8.08 %
- Foncier bâti : 13.39 %
- Foncier non bâti : 62.17 %

## FONCTIONNEMENT 439 563.46 €

### DEPENSES

|     |  |            |
|-----|--|------------|
| 011 | Charges à caractère général            | 129 451.46 |
| 012 | Charges de personnel                   | 121 550.00 |
| 014 | Atténuation de produits                | 21 030.00  |
| 65  | Autres charges de gestion courante     | 43 899.00  |
| 66  | Intérêts d'emprunts                    | 11 050.00  |
| 68  | Dotations aux amortissements           | 3 075.00   |
| 023 | Virement à la section d'investissement | 109.508.00 |

### RECETTES

|     |   |            |
|-----|---|------------|
| 002 | Résultat reporté  | 61 641.46  |
| 013 | Atténuation des charges   | 9 000.00   |
| 70  | Produits des services   | 18 380.00  |
| 73  | Impôts et taxes : contributions directes, taxes sur les pylônes | 126 842.00 |
| 74  | Dotations et participations                                     | 213 700.00 |
| 75  | Autres produits des gestion courante                            | 8 000.00   |
| 77  | Produits exceptionnels  | 2 000.00   |

## INVESTISSEMENT 187 218.80 €

### DEPENSES

|     |                             |           |
|-----|-----------------------------|-----------|
| 16  | Emprunts et dettes          | 39 600.00 |
| 202 | Numérisation du cadastre    | 6 000.00  |
| 21  | Immobilisations corporelles | 6 530.36  |
| 23  | Immobilisations en cours    | 8 230.00  |
|     | Opérations d'équipement     | 44 913.59 |
| 27  | Autres immobilisations      | 27 153.00 |
| 001 | Résultat reporté            | 54 791.85 |

### RECETTES

|      |  |            |
|------|--|------------|
| 10   | Dotations, Fonds divers                  | 4 840.00   |
| 13   | Subventions d'investissement             | 13 968.00  |
| 1068 | Excédent de fonctionnement capitalisé    | 55 827.80  |
| 021  | Virement de la section de fonctionnement | 109 508.00 |
| 28   | Amortissement voirie 2006                | 3 075.00   |

# BUDGET ASSAINISSEMENT

## EXPLOITATION 1 149.00 €

### DEPENSES

|     |                                       |          |
|-----|---------------------------------------|----------|
| 011 | Charges à caractère général           | 1 000.00 |
| 042 | Opérations de transfert entre section | 149.00   |

### RECETTES

|    |                            |          |
|----|----------------------------|----------|
| 74 | Subvention d'exploitations | 1 149.00 |
|----|----------------------------|----------|

## INVESTISSEMENT 27 302.00 €

### DEPENSES

|     |                           |           |
|-----|---------------------------|-----------|
| 205 | Maîtrise d'œuvre          | 23 137.16 |
| 001 | Solde d'exécution reporté | 4 164.84  |

### RECETTES

|     |                                       |           |
|-----|---------------------------------------|-----------|
| 16  | Emprunts et dettes                    | 27 153.00 |
| 040 | Opérations de transfert entre section | 149.00    |

# INFORMATIONS DIVERSES

## ATELIERS ÉQUILIBRE

La CRAM et la MSA proposent des ateliers équilibre. Ces ateliers sont destinés aux personnes à partir de 60 ans. Ils devraient débuter en septembre 2010. Si vous êtes intéressé vous pouvez contacter Amandine BIANCHI qui animera les 12 séances au 06 61 76 63 21.

## BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque départementale de prêt laisse en mairie des livres : romans, BD, policiers, documentaires, etc... que vous pouvez emprunter gratuitement tout au long de l'année.

## TRANSPORT À LA DEMANDE

Ce service cofinancé par la communauté de communes et le conseil général est ouvert à tous, il fonctionne aux jours et horaires indiqués dans le tableau ci-dessous. Le transporteur est M<sup>me</sup> Joséphine BOUTONNET que vous pouvez contacter au 05 65 50 13 64 ou 06 84 76 73 96. Un dépliant est à votre disposition en mairie.

| Vous souhaitez vous rendre à | Jour           | Horaires                         |        |
|------------------------------|----------------|----------------------------------|--------|
|                              |                | Arrivée                          | Départ |
| Capdenac-Gare                | Mardi de foire | 9h00                             | 12h00  |
|                              | Mercredi       | 14h00                            | 17h00  |
| Gare de Capdenac             | Quotidien      | Correspondance à tous les trains |        |
| Villefranche                 | Jeudi          | 9h00                             | 12h00  |
|                              | Jeudi          | 14h00                            | 16h00  |
| Villeneuve                   | Lundi de foire | 9h30                             | 12h00  |
|                              | Mercredi       | 14h30                            | 16h30  |
| Gare de Villefranche         | Quotidien      | Correspondance à tous les trains |        |

## L'ADMR

L'association locale ADMR du canton de Villeneuve a pour objectifs de permettre aux familles de façon durable ou ponctuelle (personnes âgées, malades, handicapées, familles) de bien vivre chez elles en leur apportant un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins : service d'accompagnement moral et physique, services ménagers, courses, aides à la préparation et à la prise des repas, garde d'enfants, accompagnement transport, aide à la toilette, stimulation de la personne...

Pour l'année 2009 ce sont 360 personnes qui ont été aidées pour 56 456 heures de travail effectué sur le secteur, 31 personnes ont bénéficié des services de l'ADMR sur la commune de Sainte-Croix. 54 salariées sont employées par l'association soit 39.03 équivalent temps plein, 5 d'entre elles résident sur la commune.

Deux bénévoles habitent également notre commune :

- Annie ROUSSEAU référente planning au sein de l'association
- Huguette TEULIERES chargée de l'élaboration des dossiers et de la mise en place des accords localement.

## Coordonnées de l'association

Place Odil de Morlhon 12260 VILLENEUVE  
Contact : 05 65 81 59 48 ou 09 79 35 88 47  
Mail : admr.villeneuve@wanadoo.fr

*Accueil du public*

*Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h*

## RECENSEMENT AGRICOLE

Un recensement agricole au niveau national se déroulera du 1<sup>er</sup> septembre 2010 au 30 avril 2011. Il concernera toutes les exploitations agricoles de la commune. Un enquêteur se déplacera chez chaque exploitant agricole. Cette enquête permettra d'avoir une photographie complète de détaillée de l'agriculture.

## A NOTER

Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le premier semestre de cette année, 3 exploitations agricoles ont été reprises par de jeunes agriculteurs.

## COMMÉMORATION DU 70<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DES COMBATS DE 1940

A cette occasion, le secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants a souhaité qu'un diplôme d'honneur de l'Armée Française soit remis aux anciens combattants. La remise de ce diplôme a eu lieu à Villeneuve le 9 mai 2010 pour trois anciens combattants domiciliés sur notre commune : Jean Bonnet, Raymond Pradines et Marcel Teyssède (absent sur la photo).



## DESTRUCTION DES ANIMAUX NUISIBLES

Des arrêtés ont été pris pour permettre à la Société de chasse de Ste-Croix de procéder à une destruction des pigeons sur les villages de Marin et Ste-Croix ainsi que des battues aux renards sur l'ensemble de la commune.

## RD 24

Les maires des communes de La Capelle-Balaguier, Toulonjac et Ste-Croix ont cosigné une lettre à l'attention de Mr Jean-Claude Luche, Président du Conseil Général sur l'état de la chaussée de la RD24.

Nous espérons que ce courrier attirera l'attention du service des routes du département.

## INCIVISME

Au mois de mai la salle communale de Ste-Croix a été barbouillée plusieurs fois de commentaires déplacés. Au mois de juin, c'était au tour de la salle de Marin, tout juste rénovée, d'être taguée à son tour : inscriptions avec du feutre sur un crépis tout neuf.

Il paraît justifié que les auteurs de ces malveillances puissent être connus et sanctionnés, plainte a été déposée et enquête diligentée. Les auteurs ou leurs parents devront assumer les conséquences de ces actes.

Le conseil municipal fait des efforts pour entretenir les bâtiments communaux, il mettra tout en œuvre pour la protection du bien public, à chacun ses responsabilités.

## SAPIN DE NOËL

Vous avez pu apercevoir durant les fêtes de fin d'année un sapin décoré à l'entrée du village de Ste-Croix. La mairie a fourni le sapin qui a été placé par l'employé communal et décoré par des élus. La mairie a également été décorée durant cette période



## ENVELOPPES PRÊT À POSTER

Des enveloppes avec une photo du village de Ste-Croix ont été édités en partenariat avec La Poste. Ces enveloppes pré-affranchies, seront en vente à la boulangerie Clauzel à partir du 26 juillet 2010.

## VISITE DE LA SOUS-PRÉFÈTE

Le vendredi 21 mai après-midi Mme Christine ROYER, Sous-Préfète de la circonscription a rencontré les membres du conseil municipal.

Après un entretien en début d'après-midi avec les élus, elle s'est rendue à l'école Célestin Rossignol accompagnée de l'Inspecteur de l'Education Nationale où elle a rencontré les enseignants, les représentants du CLAE et de l'association des parents d'élèves. Avant la visite de l'entreprise Mazars un détour a été fait par les villages de Marin et Cénac.



## QUELQUES RAPPELS

- L'incinération des végétaux sur pied (écobuage) est soumise à réglementation. Cette réglementation a été modifiée par un arrêté préfectoral en date du 11 juin 2010. Cet arrêté définit trois types de périodes :
  - une période dangereuse du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril au cours de laquelle les opérations d'écobuage sont soumises à autorisation du maire
  - une période très dangereuse du 15 juin au 30 septembre : autorisation obligatoire du maire sauf pour certaines communes du sud Aveyron où l'écobuage est interdit pendant cette période
  - une période moins dangereuse du 1<sup>er</sup> octobre au 28 février et du 1<sup>er</sup> mai au 14 juin soumise à déclaration auprès du maire.
- La divagation des animaux sur la voie publique est interdite sur tout le territoire de la commune.

## DES SUBVENTIONS POUR RÉHABILITER VOTRE LOGEMENT

Le Pays Rouergue Occidental a mis en place une opération pour l'amélioration de l'habitat en partenariat avec l'ANAH (agence nationale de l'habitat) et HD12 (habitat et développement 12) pour les propriétaires occupants ou pour les bailleurs ce jusqu'en 2011 pour les logements de plus de 15 ans.

Ce Programme d'Intérêt Général (PIG) concerne les travaux de réhabilitation : toiture, installation chauffage, isolation, réfection électricité, mise au norme réseau assainissement, adaptation du logement au handicap, etc...

Si vous projetez de faire des travaux vous pouvez vous renseigner auprès de HD12 qui est à votre disposition pour vous apporter gratuitement de l'aide, des conseils techniques sur votre projet et vous aider dans vos démarches administratives de demandes de subventions.

Vous pouvez contacter l'équipe de HD12 au 05 65 73 65 76.

Une permanence a lieu le 1<sup>er</sup> lundi du mois à la mairie de Villeneuve de 11h à 12h et le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois à la Maison des Sociétés à Villefranche de Rouergue.



# L'ÉCOLE

## CELESTIN ROSSIGNOL

L'école publique Célestin Rossignol a accueilli tout au long de cette année scolaire environ 55 enfants de la petite section au CM2 répartis en 3 classes. Les cours ont lieu de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. L'accueil des enfants se fait en garderie dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

### LE CLAE

Il permet d'assurer une garderie matin et soir. Les enfants accueillis sont encadrés par deux personnes qui proposent aux enfants diverses activités adaptées à leur âge.

Le CLAE emploie deux salariés qui interviennent en garderie mais aussi à l'école et à la cantine.

Pendant cette année scolaire les enfants ont :

- décoré la salle où ils sont accueillis,
- fabriqué des décorations de Noël, des couronnes, des masques pour carnaval, etc.
- confectionné des cadres, fleurs en papier,
- boîtes de rangement,
- participé à des jeux divers en extérieur.

La garderie est un lieu de détente avant et après l'école. Cette association dont la présidente est Séverine Barrière, est gérée uniquement par des bénévoles, qui tout au long de l'année œuvrent pour proposer un accueil de qualité.

Un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé entre la CAF, la MSA et la mairie aide les communes à développer et mettre en œuvre une politique en faveur de l'accueil des enfants. Il s'agit d'un contrat d'objectifs et de cofinancement (participation financière de la CAF et de la MSA).

### L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Présidée par Thierry Aladel pour l'année scolaire qui vient de s'achever a mené de nombreuses actions : concours de belote, quine, journée marche.

Tous les bénéfices de ces manifestations permettent aux enseignants d'organiser des sorties scolaires pour tous les enfants qui fréquentent l'école, d'offrir en fin d'année à tous les élèves partant en 6e un dictionnaire, de financer l'achat de fournitures et de matériel pour toutes les classes, le goûter de Noël.

*Ces deux associations, CLAE et APE, participent activement à la vie scolaire.*

### LES LOCAUX

Le bâtiment qui accueille les élèves comprend 3 salles, une pour chaque classe. La maternelle et les cycles 2 sont au rez-de-chaussée les cycles 3 à l'étage. Les salles de classes sont conçues pour que les enfants se sentent à l'aise, elles sont toutes équipées d'un ordinateur avec accès à Internet.

A l'extérieur deux cours : celle du haut avec des panneaux de baskets, celle du bas avec un bac à sable, un toboggan. Des vélos sont également à disposition des plus petits.

La cantine scolaire dont la toiture sera rénovée cet été permet d'accueillir tous les enfants pour le repas de midi. Les repas sont préparés par la Résidence Marie Vernières à Villeneuve, ils sont livrés tous les jours. Le prix du repas est fixé par le conseil municipal avant chaque rentrée scolaire.

Le bâtiment où les enfants sont accueillis pour les garderies est aussi utilisé comme bibliothèque et salle de motricité pour les plus petits.

Les enseignants ont à leur disposition la salle de Ste-Croix et l'ancien terrain de tennis pour les activités sportives.

### LES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

#### Classe maternelle

- sortie au théâtre de Villefranche-de-Rouergue : L'Afrique de Zigomar
- sortie à la pisciculture de Salles Courbatiés

#### Classe cycle 2 :

- sortie au théâtre de Villefranche-de-Rouergue « Paradis modeste »
- intervention du CPIE du Rouergue 3 demi-journées sur le thème « des gestes pour ma planète »
- visite d'un auteur illustrateur d'album jeunesse
- programme « école et cinéma »
  - Princes et princesses
  - Le cerf-volant du bout du monde
  - Chantons sous la pluie

### Classe cycle 3 :

- sortie au théâtre de Villefranche « Paradis modeste
- visite d'un auteur littérature jeunesse
- participation au jury des écoliers
- programme « école et cinéma »
  - Princes et princesses
  - Le cerf-volant du bout du monde
  - Chantons sous la pluie

### Classe transplantée du 21 au 25 juin 2010

Les élèves du CP et du CE1 sont partis du 21 au 25 juin en classe de découverte à La Vignole dans les Pyrénées Orientales. Cette classe a été financée par les familles, l'Association des Parents d'Elèves et la mairie.

Au programme de cette semaine :

- découverte du milieu montagnard
- randonnées en moyenne montagne
- escalade

Les élèves de l'école Célestin Rossignol ont fait ce séjour en même temps qu'une classe de l'école de Gelles avec laquelle il y a eu correspondance tout au long de cette année scolaire

### TRANSPORTS SCOLAIRES

Ce service est financé par le Conseil Général et la mairie, il est gratuit pour les familles depuis septembre 2009. Chaque élève peut prétendre, dès l'école maternelle à une prise en charge par le département dès lors qu'il répond à certains critères. Pour toute nouvelle inscription vous devez en informer la mairie.

Tous les 4 ans, un appel d'offres est ouvert pour l'attribution des circuits. Pour la rentrée de septembre 2010 nous ne connaissons pas encore le nom du transporteur retenu par les services du département.

Les intervenants à l'école et les enseignants

#### Personnel mairie

France Mendès, Martine Terral, Christiane Vinel.

#### Personnel CLAE

Sylvie Teyssèdre, Christine Saint-Affre,

**Aide administrative** (contrat avec l'éducation nationale)

Marie-Claire Rambeau

#### Directrice

Catherine Birot

#### Maternelle

Christophe Louge-Soule (lundi-mardi-jeudi)

Jérémy Jalran (vendredi)

#### CP – CE1

Hoëlle Ferrandez

#### CE2 – CM1 – CM2

Catherine Birot

Le personnel de la mairie et du CLAE intervient en classe de maternelle, à la cantine, en garderie et pour le ménage des locaux.

### POURQUOI CÉLESTIN ROSSIGNOL ?

Célestin Rossignol a durant de nombreuses années enseigné à l'école de Ste-Croix. Il est décédé en 1995. C'est en 1996 que le conseil municipal a souhaité baptiser l'école ainsi.



La classe de CP – CE1 le jour du départ à La Vignole

# MEMO

## SUR LE TRI SELECTIF

### ET LES DECHETS

#### EVITER LES ERREURS DE TRI

Sacs plastiques, films plastiques, pots de yaourts, pots de crème fraîche, barquette en polystyrène, etc.... ne sont pas recyclables. Ils doivent être mis dans la poubelle noire.

#### INFORMATIONS POUR MIEUX TRIER



**Ce logo que vous trouvez sur 95 % des emballages ne signifie pas que l'emballage est recyclable** mais que l'entreprise participe financièrement à la collecte sélective des emballages.

#### LE VERRE

Des colonnes à verre sont à votre disposition à Cénac et Marin près de la salle des fêtes et à Ste-Croix devant l'atelier communal. Vous pouvez y déposer les bouteilles, les bocaux et les pots en verre vides sans bouchons ou capsules.

Dans une bouteille en verre coloré, il y a en moyenne 90 % de verre recyclé. Le verre se recycle à l'infini.

Par contre on ne doit pas y mettre les objets en verre ou faïence tel que vase cassé, vaisselle, plats, etc....

#### PAPIER – JOURNAUX – MAGAZINES

Ces colonnes sont aux mêmes emplacements que les colonnes pour le verre. N'oubliez pas d'enlever les films plastiques avant de mettre vos papiers dans la colonne.

**Lorsque ces colonnes sont pleines, merci de prévenir la mairie ou la communauté de communes, ne laissez pas vos papiers ou vos bouteilles devant car la société qui les vide ne les prendra pas.**

#### TEXTILE – CHAUSSURES

Depuis fin avril, la déchetterie collecte les vêtements, chaussures, petite maroquinerie, jouets. L'association Relais 48 met à disposition de la déchetterie les conteneurs de collecte.

#### SACS NOIRS

*Pour tous les déchets non recyclables*

Les pots de yaourts, de fromage, le polystyrène, les papiers gras, d'emballage, les barquettes en plastique (ayant contenu des pâtisseries, du beurre), paquets de café, de pâtes, emballages contenant la nourriture pour les animaux, berlingots souples (adoucissant).

#### SACS JAUNES

*Pour les déchets recyclables*

**Les emballages en carton :** les boîtes (de céréales, de riz, de dentifrice, etc.), les briques de lait, de vin, de jus de fruits, de soupe, et les petits emballages en carton etc.... totalement vidés de leur contenu.

**Les emballages en plastique :** les bouteilles de lait, d'huile, de jus de fruit, les bidons de lessive, les flacons d'assouplissant et de produits d'hygiène, les sacs et les films en plastique, etc., totalement vidés de leur contenu

**Les emballages métalliques** les canettes, les bombes aérosols; les boîtes de conserves, etc., totalement vidés de leur contenu

**Ne déposez pas vos sacs noirs dans le conteneur jaune.**

**La distribution des sacs poubelle se fait en mairie deux fois par an, en juin/juillet et en décembre/janvier.**

#### IDEES RECUES

- Il faut laver les emballages avant de les trier  
**Faux :** Laver c'est gaspiller de l'eau, bien vider les emballages suffit
- Il faut enlever les bouchons des flacons et bouteilles en plastique avant de la trier  
**Faux**
- On ne peut pas trier les bouteilles d'huile en plastique  
**Faux :** les bouteilles d'huile doivent être déposées dans le sac jaune

## LA DECHETTERIE

Vous pouvez y déposer :

- les meubles, matelas, mobilier hors d'usage, la vaisselle
- les jouets,
- les appareils électroménagers, le matériel informatique, audiovisuel et électronique
- les gravats et déchets verts
- les huiles de vidange, de cuisson
- les gros emballages en carton (pliés)
- les ferrailles
- le tout venant

Les déchets collectés en déchetterie sont ensuite acheminés selon leur nature dans des centres de traitements adaptés.

## LE COMPOSTAGE

Afin de réduire ses déchets chacun peut faire son compost et recycler :

- les déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, pain, fibres en papier, fruits et légumes abîmés, restes de repas...
- les déchets de jardin : tonte de pelouse, branchages, fleurs fanées...
- les autres : copeaux, cendres de bois, sciure, papier/carton...

Après plusieurs mois de maturation le compost est utilisable pour votre jardin ou vos jardinières.

## COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES

Une collecte des plastiques agricoles est organisée tous les ans, le dépôt des plastiques se fait au foirail de Villeneuve. Pour connaître les dates renseignez-vous à la mairie ou à la communauté de communes.

Vous trouverez de nombreuses informations sur les déchets et le tri sur les sites Internet suivants :

- [www.villeneuvois.eu](http://www.villeneuvois.eu)
- [www.sydom-aveyron.com](http://www.sydom-aveyron.com)
- [www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)
- [www.reduisonsnosdechets.fr](http://www.reduisonsnosdechets.fr)



# L'ASSAINISSEMENT

## LE BOURG DE STE-CROIX

Depuis mars 2009, un bureau d'étude travaille avec les élus, l'Agence de L'Eau, les services du Conseil Général et la Police de l'Eau sur le projet d'assainissement collectif du bourg de Ste-Croix.

Un zonage d'assainissement collectif avait été approuvé après enquête publique en 2006. Ce zonage incluait en partie les bourgs de Ste-Croix, Cénac et Marin en assainissement collectif. Le projet tel quel n'est pas réalisable, le coût financier serait trop élevé. Un nouveau zonage sera mis à l'enquête à l'automne 2010.

Seulement une partie du bourg de Ste-Croix sera en assainissement collectif. Le relevé topographique va nous permettre de faire le choix pour l'implantation de la future station d'épuration. Une fois le choix fait, le nouveau zonage sera établi. Vous serez informé en temps voulu des dates de l'enquête publique.

Les aides actuelles venant de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général obligent les communes à prévoir un plan de financement sans certitude du montant des subventions accordées.

A l'heure actuelle, le budget assainissement est « alimenté » par le budget principal.

Si nous allons au terme des investissements, chaque habitation sera raccordée à l'assainissement collectif et paiera une redevance.

## LES SECTEURS EN ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Hormis une partie du bourg de Ste-Croix qui sera probablement en assainissement collectif, le reste de la commune sera en assainissement individuel.

La réglementation impose que tous les systèmes d'assainissement individuel soient contrôlés. Concernant notre commune, le SPANC (Service

Public d'Assainissement Non Collectif) qui dépend du Syndicat des Eaux de Foissac a la compétence pour effectuer ces contrôles aussi bien pour les constructions nouvelles que pour l'existant (constructions anciennes).

Les habitations vont être prochainement toutes contrôlées par un technicien du SPANC. La plupart des communes du Syndicat ont été contrôlées, pour Sainte-Croix les contrôles se feront certainement avant fin 2011. Vous serez auparavant invité à une réunion d'informations et le technicien prendra rendez-vous avec les propriétaires.

Le technicien peut également répondre à toutes vos questions sur l'assainissement. Si vous envisagez de refaire votre assainissement pour une mise en conformité vous pouvez prendre contact avec lui en appelant le Syndicat.

Dans le cadre du PIG (voir rubrique informations diverses) les travaux de mise aux normes du réseau d'assainissement, peuvent être sous certaines conditions subventionnés par l'ANAH.



# REALISATIONS ET PROJETS

## TRAVAUX REALISES

- **Elagage des arbres** du bourg de Ste-Croix
- **Mise en place des panneaux de signalisation pour les circuits de randonnées** qui partent de Ste-Croix. Ces panneaux ont été financés à 50 % par le Conseil Général.
- **Travaux salle de Marin**: les travaux de rénovation de la salle des fêtes de Marin sont terminés.



- **Les bancs** devant la mairie et devant la salle de Cénac ont été **renovés** cet hiver.
- **Le coût des travaux de voirie 2009** (détail des travaux dans le précédent bulletin) s'est élevé à 71 593.09€ TTC. La voirie étant une compétence de la communauté, c'est cette dernière qui a pris en charge les travaux.
- **Cimetières**: aménagement contre le cimetière de Marin d'une plate-forme pour le dépôt des déchets venant du cimetière, réfection d'une allée du cimetière de Cénac.
- **Ecole**: remplacement de la moquette de la mezzanine par du lino, réfection des peintures extérieures de la partie maternelle, remplacement de fenêtres à la cantine. Pose d'un urinoir supplémentaire dans les toilettes de maternelle.
- **Panneaux de signalisation: des panneaux indiquant des lieux-dits** ont été posés à plusieurs endroits de la commune. Certains ont été remplacés d'autres ont été ajoutés. L'achat de nouveaux panneaux a été prévu au budget pour cette année.

## TRAVAUX A VENIR

- **Cantine**: réfection de la toiture
  - **Ecole**: peinture des avants toits et de l'escalier qui va au 1<sup>er</sup> étage.
  - **Eglise de Marin**: rénovation et démoussage d'une partie de la toiture.
  - **Eglise de Ste-Croix**: remplacement d'un cadran de l'horloge et électrification de la deuxième cloche
  - **Cimetière de Cénac**: réfection des allées de l'ancien cimetière.
  - **Salles de réunions au rez-de-chaussée de la mairie**: rénovation des deux salles du rez-de-chaussée: isolation des plafonds, doublage d'un mur en placoplâtre, remplacement des luminaires, réfection des toilettes.
  - **Les travaux voirie 2010** concerneront les voies communales suivantes:
    - VC de Mas d'Aymond 475 m
    - VC de la Maurenque 120 m
    - VC de La Goussemie 70 m
    - VC entre la RD 78 et la RD 24 240 m
    - VC Sériols (accès maisons/carrefour RD 24) 80 m
    - VC de la Teule, La Barthe 560 m
    - VC de la Puzette 260 m
    - VC Les Cabanes 170 m
    - VC Cancéris (castine) 180 m
    - VC La Borie Basse 650 m
    - Chemin de Lacan
    - Place de Cénac
- La commune s'efforce d'entretenir tout au long de l'année son patrimoine. Les nids de poules sont régulièrement bouchés par la communauté de communes.
- Cet hiver, à plusieurs reprises l'employé communal a dû saler les routes les plus dangereuses. A la demande des habitants des secteurs de La Valette et du Puech des Vignes des sacs de sel ont été mis à leur disposition (chez M. Jean-Pierre Jonval et M. Joël Reygnier), sel qu'ils ont gracieusement mis sur la chaussée.
- **Local communal place de l'église**: le bâtiment situé près de la mairie (ancien garage) va être restauré: joints des pierres, remplacement du portail, réfection de la toiture.

# VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

|  |            |                               |
|--|------------|-------------------------------|
| <b>Les Petites Reines</b>                  | Président  | René MENDES                   |
| <b>Association des parents d'élèves</b>    | Président  | Thierry ALADEL                |
| <b>Centre de Loisirs Associé à l'Ecole</b> | Présidente | Séverine BARRIERE             |
| <b>Club du 3<sup>e</sup> âge</b>           | Présidente | Gisèle DELBES                 |
| <b>Comité d'Animation de Cénac</b>         | Président  | Jérémie MAZARS                |
| <b>Comité des fêtes de Marin</b>           | Président  | Bernard BOSC                  |
| <b>Comité des fêtes de Ste-Croix</b>       | Président  | Alain TREILLES                |
| <b>Les Passionnés du Rétro</b>             | Président  | Jacques BOYER                 |
| <b>Société de chasse</b>                   | Président  | Jacques VIVENS                |
| <b>Union sportive</b>                      | Président  | Cyril VIVENS                  |
| <b>Club de gymnastique</b>                 | Président  | Françoise LAFFONT de COLONGES |
| <b>CUMA</b>                                | Président  | Joël FERRIE                   |

**Les élus ont souhaité donner la parole aux associations de la commune.  
Pour cette année 2010 nous donnons la parole au Comité des Fêtes de Marin et à l'association des Petites Reines.  
L'année prochaine d'autres associations s'exprimeront.**

## LE COMITE DES FÊTES DE MARIN

*Jusqu'en 1970, les conscrits en étaient seuls les organisateurs. La fête se déroulait tous les ans selon le même protocole : bal animé par un orchestre musette, jeux traditionnels, bazars à jouets pour les enfants et stands de tir.*

*Les villageois comme les visiteurs s'acquittaient d'un droit d'entrée facultatif. Au préalable, les conscrits passaient dans les maisons du village recueillir quelques fonds en échange d'une fleur et de quelques chansonnettes.*

*Un mois après, ils faisaient un « rey de voto » avec les fonds restants : un accordéoniste animait la soirée. A partir de 1971, un repas avec méchoui a été organisé, il était suivi d'un bal musette. Un ball-trap, un stand de tir, quelques jeux traditionnels et un stand de jouets complétaient l'animation.*

*Un comité s'est mis en place avec tournée et recherche d'aide auprès des habitants et des commerçants du secteur contre la traditionnelle fleur artificielle. Au fil des ans, le comité s'est étoffé, a organisé les repas de fêtes et réveillon de Noël et des animations de théâtre : années au cours desquelles le « rey de voto » a été supprimé.*

*En 1980, a été organisé le premier repas à thème : poule farcie le 3e dimanche d'août.*

*La recette est celle de Laurette BES, elle était la spécialité de son auberge qui avait acquis une renommée dans les environs.*

*Depuis lors l'organisation s'est structurée avec recherche constante de suivi et qualité.*

*La fête s'est sédentarisée : la municipalité ayant financé une salle polyvalente, entièrement réalisée par les habitants, le comité y a adjoint une cuisine fonctionnelle pour la préparation des repas des convives et un dépôt.*

*Le repas de Noël a été remplacé par un repas de village le dernier dimanche de septembre, financé par les fonds recueillis lors des aubades aux habitants par les jeunes du village à l'occasion de la fête.*

*En 2009, nous avons célébré la 30e fête de la Poule Farcie.*

*Malgré les contraintes et les sollicitations de la vie actuelle, le comité s'efforce de préserver le lien entre les habitants du village, intégrant les nouveaux arrivants qui le souhaitent, permettant à toutes les générations d'œuvrer ensemble et dans la bonne humeur à la réussite de ces manifestations.*

## L'ASSOCIATION DES PETITES REINES

*En 1992 un amoureux de la 2 CV, Maurice ISSARTES de Capdenac Gare crée l'association des Petites Reines 2 CV Citroën.*

*Quatre ans plus tard en 1996 René MENDES reprend la présidence du club et l'association aura désormais son bureau à la mairie de Ste-Croix. Notre association est le seul club de 2 CV de l'Aveyron.*

*Nous sommes plus de 50 adhérents, venus de plusieurs départements: Aveyron, Tarn, Tarn et Garonne, Lot et même un fidèle adhérent de la région de Bordeaux.*

*Tous nos adhérents sont des amoureux de cette voiture mythique qu'est la 2 CV et certains en possèdent plusieurs modèles (de l'ancienne à la plus récente).*

*Chaque année le 2e samedi de janvier a lieu à la salle de Ste-Croix notre assemblée générale. Ce jour-là le programme de l'année est établi avec 8 à 10 sorties de mai à octobre.*

*Le 2e dimanche de juin à lieu à la salle de Marin notre bourse d'échange et vide grenier.*

*Les comités des fêtes nous appellent aussi pour animer leurs festivités et leurs villes. Cette année la mairie de Villefranche-de-Rouergue accueillera nos Petites Reines pour animer la Bastide le samedi 17 juillet.*

*Une ambiance conviviale et une franche amitié animent notre association et nous nous retrouvons toujours avec beaucoup de joie et de plaisir.*

*Pour tous renseignements contacter René MENDES au 05 65 81 72 44.*



# ETAT CIVIL 2009

Vous trouverez dans cette page les naissances, mariages, décès et transcriptions de décès dont nous avons reçu des intéressés ou de leur famille l'autorisation de publication.

## NAISSANCES

|                  |              |
|------------------|--------------|
| Chloé RICARD     | 4 janvier    |
| Timaïa POLPRÉ    | 7 février    |
| Florinne MATHIEU | 19 mai       |
| Lila BARAK       | 13 septembre |
| Alice BOSCUS     | 5 novembre   |
| Nohlan LENOIR    | 24 décembre  |

## MARIAGES

|   |         |
|---|---------|
| Rihab FARAHIDI et Jérémie LAURIAC           | 23 mai  |
| Aurélie SOURY-LAVERGNE et Christophe THUÉRY | 30 mai  |
| Laurence CADENET et Dominique BOSCUS        | 22 août |

## DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

|                                     |                      |
|-------------------------------------|----------------------|
| Michel LAFFONT de COLONGES          | 9 mars               |
| René FERRAND                        | 1er mai              |
| Marie-José BALLERIN épouse NADAL    | 20 mai               |
| Marie Thérèse ALBOUY épouse FRAYSSE | 1 <sup>er</sup> juin |
| Anna ALBOUY épouse VINEL            | 27 juin              |
| André CALMETTES                     | 6 septembre          |
| Elie LAMANILÈVE                     | 11 septembre         |
| Jacques MALBERT                     | 13 octobre           |
| Monique BOURGADE épouse ANDRIEU     | 24 octobre           |
| Maurice ANDRIEU                     | 23 novembre          |

En 2009 nous avons enregistré 6 naissances, 3 mariages et 12 décès

André Calmettes nous a quitté le 6 septembre 2009, il était bien connu des habitants du bourg de Ste-Croix car il se rendait à l'église de Ste-Croix deux fois par jour sonner l'Angelus à midi et le soir. Il était probablement l'un des derniers sonneurs de cloches de la région.

Jacqueline DURRIEU MALET a tenu à lui rendre un dernier hommage à travers ce poème :

*Les cloches se sont tues,  
Elles te rendent hommage  
Et pleurent en silence  
Sur le linceul des jours.*

*Le jardin se recueille  
Ecrasé de lumière  
Sous le soleil brûlant  
De cette fin d'été.*

*La vigne se complet  
A mûrir ses raisins  
Pour la prochaine cuvée  
Elle voulait t'attendre  
Croyant à ton retour.*

*Mais l'horloge du temps  
Qui régit toute vie  
A décidé pour toi  
Et triste est le village  
Sans son dernier sonneur*



# ANIMATIONS 2010/2011

## Fête de Marin

**21 et 22 août**

Samedi : bal

Dimanche

15h - Concours de pétanque

20h - repas champêtre suivi à 22h par un bal.

## Fête de Ste-Croix

**17-18 et 19 septembre**

Vendredi : bal

Samedi : 20h : repas (choucroute) suivi d'un bal

Dimanche

8h - déjeuner aux tripoux

14h - concours de pétanque

Toute la journée salon du livre.

## L'association des parents d'élèves

organise un quine, des concours de belote durant l'année scolaire.

## Club de gymnastique de Cénac

Il fonctionne tous les jeudis soirs à 20h30.

## Le club du 3<sup>e</sup> âge de Ste-Croix

se réunit tous les mardis après-midi à Ste-Croix.

**Les Passionnés du Rétro** se retrouvent les jeudis après-midi à la salle des fêtes de Cénac.

## Bourse d'échange des 2CV

**12 juin 2011**

Salle de Marin

## Fête de Marin

**9 et 10 juillet 2011**

